



REVUE DE PRESSE

Du 15 décembre 2022

Mission Communication

SOMMAIRE

01 CORSE.....P3

AGROALIMENTAIRE : L'ADEC AIDE GRACE AUX DONNEES DE L'INSEEP3

L'AUE ECLAIRE LES ELUS SUR CES DISPOSITIFS D'AIDE.P4

02 TITRE P5

LE WEB 3, L'OUTIL POUR UN NOUVEAU TOURISME ?P5

03 TRANSPORTP12

EASYJET FRANCE : LA DIRECTION CONCEDE UNE HAUSSE DE SALAIRES, LA GREVE N'AURA PAS LIEUP12

NEL AN : CORSICA FERRIES PROGRAMME LA TOSCANE, LA CORSE ET LA SARDAIGNE.P13

CORSE MATIN DU 15/12

AGROALIMENTAIRE : L'ADEC AIDE GRACE AUX DONNEES DE L'INSEE

Corse infos
CORSICA INFORMAZIONE

jeudi 15 décembre 2022

corse matin
www.corsematin.com

6

Agroalimentaire : l'Adec aide grâce aux données de l'Insee

L'étude présentée hier par l'Insee s'appuie sur des données de 2019. C'est en se fondant sur ces statistiques que l'Adec lance un appel à projets en direction des acteurs de l'agroalimentaire (date de clôture le 28 février 2023) afin de développer les entreprises corses

En langage technocratique, on appelle ce type de fonctionnement de la coconstruction. Afin de définir les besoins en matière de développement des industries agroalimentaires de Corse, l'Adec a décidé de travailler avec l'Insee pour tracer les contours d'un secteur économique qui regroupe un grand nombre d'entreprises insulaires. Dans le même temps, l'agence de développement économique de la Corse lance un appel à projets en direction des acteurs de cette filière afin de participer à leur développement.

Focus sur des activités qui représentent 27 % de l'emploi industriel en Corse.

Saisonnalité toujours

La première constante de l'étude présentée par Charles Raffin¹, c'est que, si l'industrie agroalimentaire représente une part importante de l'activité insulaire, la plupart des entreprises sont de taille modeste (certaine



Les données de l'Insee concernant l'industrie agroalimentaire en Corse ont été présentées hier.

se résumant à une seule personne). La deuxième constante c'est que ces activités sont regroupées en trois pôles : le grand Ajaccio, le grand Bastia et la région de Ghisonaccia. Cette dernière étant la plus importante en raison des coopératives vinicoles implantées dans la microrégion.

La troisième constante c'est que ces entreprises sont plutôt moins formées (et donc moins payées) que leurs homologues du Continent.

La dernière - et pas des moindres - c'est un pic d'acti-

tivité saisonnière qui nécessite l'embauche de nombreuses personnes en CDD durant l'été.

Des données qui sont à tempérer selon Olivier Valery de l'association régionale des industries agroalimentaires (Aria) qui regroupe 14 des plus importantes entreprises du secteur.

« Il y a une véritable évolution qui ne se voit pas encore aujourd'hui. J'espère que le constat qui a été dressé est une photo d'hier plutôt que de demain et que les milieux sont évalués, notamment en matière d'emploi », objectait-il hier.



Le président de l'Adec, Alexandre Vinciguerra a décidé de s'appuyer sur ces données pour lancer un appel à projets.

PHOTOS FLORENT SELVINI

Olivier Valery rappelait aussi que, contrairement aux entreprises similaires du Continent, l'industrie agroalimentaire corse avait beaucoup souffert des confinements, dans la mesure où ses produits sont plus commercialisés pendant la saison touristique, par le biais des restaurants notamment.

Des critères pour les projets

De fait, comme l'a souligné le président de l'Adec, les aides ac-

cordées le seront sur des critères précis¹.

« La montée en compétences des salariés est importante. Nous essayons de monter une formation d'ingénieur agronome à Corte. Il y a aussi la formation continue. Mais il est clair que pour attirer les compétences, il faut se poser la question des salaires », a rappelé Alexandre Vinciguerra aux chefs d'entreprises venus assister à la présentation.

Même en compétences, meilleure compétitivité par le biais d'innovations techniques,

démarches de développement durable, c'est une partie des critères qui seront retenus pour l'aide au développement des entreprises agroalimentaires corses.

Le tour de table qui a suivi est un classique des demandes des chefs d'entreprise lorsque leur structure s'agrandit. Avec, notamment, un réel besoin d'expertise en ressources humaines et en personnels qualifiés.

Le président de l'Adec les a fortement incités à se regrouper de manière à mutualiser une partie des services dont ils auront nécessairement besoin à l'avenir.

L'appel à projets qui a été présenté hier après-midi n'est sans doute pas le dernier. Les entreprises candidates ont jusqu'au 28 février 2023 pour présenter leur dossier.

ISABELLE LUCCIONI

1 - L'étude complète est disponible en ligne sur le site de l'Insee.
2 - L'appel à projets de l'Adec est consultable auprès des services de l'agence.

PIAGHJA URIENTALE

FIUMORBU CASTELLU

L'AUE éclaire les élus sur ses dispositifs d'aide

Les vice-présidents de la communauté de communes du Fiumorbu Castellu ont participé ce lundi, dans la salle des fêtes de Ghisonaccia, à une réunion de travail organisée par Francis Giudici, maire de la commune et président de la com'com, ainsi que Julien Paolini, conseiller exécutif et président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie (AUE) de la Corse. Cette réunion avait pour objectif de permettre aux représentants des communes du Fiumorbu Castellu de mieux connaître les missions de l'AUE dans ses deux domaines de compétences que sont l'urbanisme et l'énergie.

Au cours de cette entrevue, l'AUE a notamment présenté l'ensemble des appels à projet qu'elle a mis en place et qui s'inscrivent dans la réalisation de la PPE. L'Agence a lancé plusieurs projets dont un concernant l'éclairage public. Il s'agit d'un projet de rénovation globale qui entre dans une démarche "Éclairer Juste" qui a pour objectif de contribuer à effectuer à minima 50 % d'économies d'énergie. Ce projet nécessite une étude préalable qui permettra d'optimiser les économies d'énergie en plus d'une analyse de la sécurité. Entre 2016 et 2021, 150 communes ont été sélectionnées pour cet appel à projet avec 39 000 points lumineux à rénover.

Tout cela a engendré une baisse de 76 % des consommations énergétiques en moyenne par commune. Le coût de rénovation total est de 49,5 millions d'euros pour un coût éligible de 41 millions financé à hauteur de 30 millions d'euros par la Collectivité de Corse via l'AUE. La volonté de l'AUE est maintenant de finaliser la rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de l'île avec la création d'une charge de l'éclairage public et extérieur de la Corse.



Cette réunion entre les élus de la Com Com et l'AUE était essentielle vis-à-vis du contexte actuel.

ADRIEN COUTAT

Mais également en inscrivant la Corse aux labels Réserve internationale Ciel Étoilé (RICE) et territoires de Villes et Villages étoilés.

Lors de cette réunion, l'AUE a aussi évoqué un appel à projet de rénovation globale et performante des bâtiments publics qui normalement seront tous mis au niveau BBC à l'horizon 2050 et a ciblé en priorité les logements sociaux, les copropriétés vétustes et les bâtiments du tertiaire.

Plusieurs débats autour du Padduc

Afin d'offrir la possibilité aux communes de Corse d'avoir recours à une source énergétique, l'AUE a présenté aux élus, un autre projet qui a pour objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables thermiques. Cette solution passe par l'installation de production d'eau chaude sanitaire solaire dans les bâtiments collectifs ou professionnels.

Les vice-présidents de la com'com ont également pris connaissance d'autres appels à

projet comme celui du bois énergie, qui s'inscrivent tous dans cette même volonté d'effectuer des économies en cette période d'inflation et de crise énergétique.

Lors de cette réunion, plusieurs débats ont aussi eu lieu entre les élus de la communauté de communes et l'AUE notamment au sujet du plan d'Aménagement et de développement durable de la Corse qui a été élaboré par l'Agence en 2015. Certains d'entre eux ont tenu à alerter ses représentants sur la nécessité de revoir le Padduc en indiquant notamment que celui-ci "a été un peu une contrainte et n'a servi en rien à développer le territoire."

Consciente de ce problème, l'AUE a tenu à rassurer les élus à ce sujet. "Le Padduc va être révisé en 2023 notamment sur le volet urbanisme car, ce qu'il manque actuellement dans ce plan, c'est la dimension de territorialisation. On s'est rendu compte en tant qu'acteur de la réalisation du Padduc qu'on a peut-être rejoint les rangs de personnes qui sont plutôt du côté du contrôle et je pense que

les élus peuvent attendre à juste titre autre chose de la Collectivité de Corse et de ses opérateurs", ont expliqué conjointement Benjamin Gilormini, directeur délégué à l'aménagement du territoire, et Julien Paolini, conseiller exécutif et président de l'AUE.

« Nous avons dans l'idée de permettre à un opérateur en charge de l'urbanisme et de l'énergie de décentrer son centre de gravité de la politique de Corse vers une commune au travers d'un contrat pour matérialiser un lien juridique entre le donneur d'ordre, qui est la commune ou l'intercommunalité, et son prestataire. Ça ne veut pas dire que l'on va oublier le Padduc et l'ensemble des textes réglementaires auxquels nous sommes tous soumis. Le fait qu'un opérateur de la Collectivité vienne se situer au côté du maire, pour lui apporter son expertise, et quelque part partager la difficulté de la tâche d'élaborer un document d'urbanisme, c'est le moins que l'on puisse faire à l'aube de l'ambition qui a été affichée dans le Padduc. »

ADRIEN COUTAT

PRUNELLI DI FIUMORBU

Une belle exposition à la galerie

DURS

16

été.
pratiquer
ms le
nd
he 18 dé-
heures
Prunelli
ou une
en place.

CIA
jes

idique
main
0 à la
départec-
ccia. Les
nnées
onfiden-
m avocat,
droit

ent,
de-
ès au
au

la

'inter-
la pan-
CCAS
al de la
ia ont le
r à un
à partir
es fêtes.
sera

ETOURISME.INFO DU 15/12

LE WEB 3, L'OUTIL POUR UN NOUVEAU TOURISME ?

<https://www.eturisme.info/le-web-3-loutil-pour-un-nouveau-le-tourisme/>

Vous avez tou-te-s entendu parler du fameux Web 3 et de la sulfureuse blockchain... et souvent sans savoir vraiment de quoi il s'agissait ! C'était mon cas il y a encore peu et je me demandais à quoi cela pourrait servir dans notre écosystème touristique en transformation. J'ai mené ma petite enquête et vous en livre ici le fruit.

la révolution de la blockchain

Cette nouvelle technologie de transmission et de stockage des données est née en 2008 avec comme première application les cryptomonnaies. Depuis elle se développe dans de nombreux domaines.

La blockchain est une technologie qui permet de garder la trace d'un ensemble de transactions, de manière décentralisée, sécurisée et transparente, sous forme d'une chaîne de blocs. Par nature, elle ne nécessite pas de "tiers de confiance" comme une banque par exemple pour l'achat d'un bien ou d'un service.

J'ai trouvé cet article du ministère de l'Économie particulièrement éclairant et j'en reprends la synthèse.

La blockchain :

- C'est une technologie de stockage et de transmission d'informations, prenant la forme d'une base de données
- qui a la particularité d'être partagée simultanément avec tous ses utilisateurs et qui ne dépend d'aucun organe central
- a pour avantage d'être rapide et sécurisée
- et dont le champ d'application est bien plus large que celui des cryptomonnaies/crypto-actifs (assurance, logistique, énergie, industrie, santé, etc.).

La blockchain est testée dans de nombreux domaines parce qu'elle facilite et sécurise :

- les transactions d'actifs physiques ou virtuels ;
- la certification (de données personnelles, de l'authenticité, de contrats, ...) ;
- la traçabilité (de produits dans les chaînes logistiques, des intervenants, ...) ;
- la gestion des procédures (assurance,...)

...

Elle permet de mettre en œuvre des « smart contracts » automatisés et sécurisés entre différents acteurs. AXA par exemple a automatisé complètement sa couverture des risques liés aux retards d'avion : une personne subissant un retard se voit dédommagée dès son arrivée et sans aucune formalité en exécution d'un « smart contract » intégré à une blockchain.

Quelques produits sont déjà « blockchainisés » chez Carrefour ce qui permet de tracer toute la chaîne de production et toutes les étapes de manière sécurisée et transparente.

Concernant le tourisme, je vous rappelle l'article de Gallic Guyot qui vous proposait quelques exemples parlants dans cet article :

[Comment la blockchain va révolutionner le tourisme !](#)

Et cette blockchain a permis aussi de proposer une nouvelle architecture Web, rien de moins !

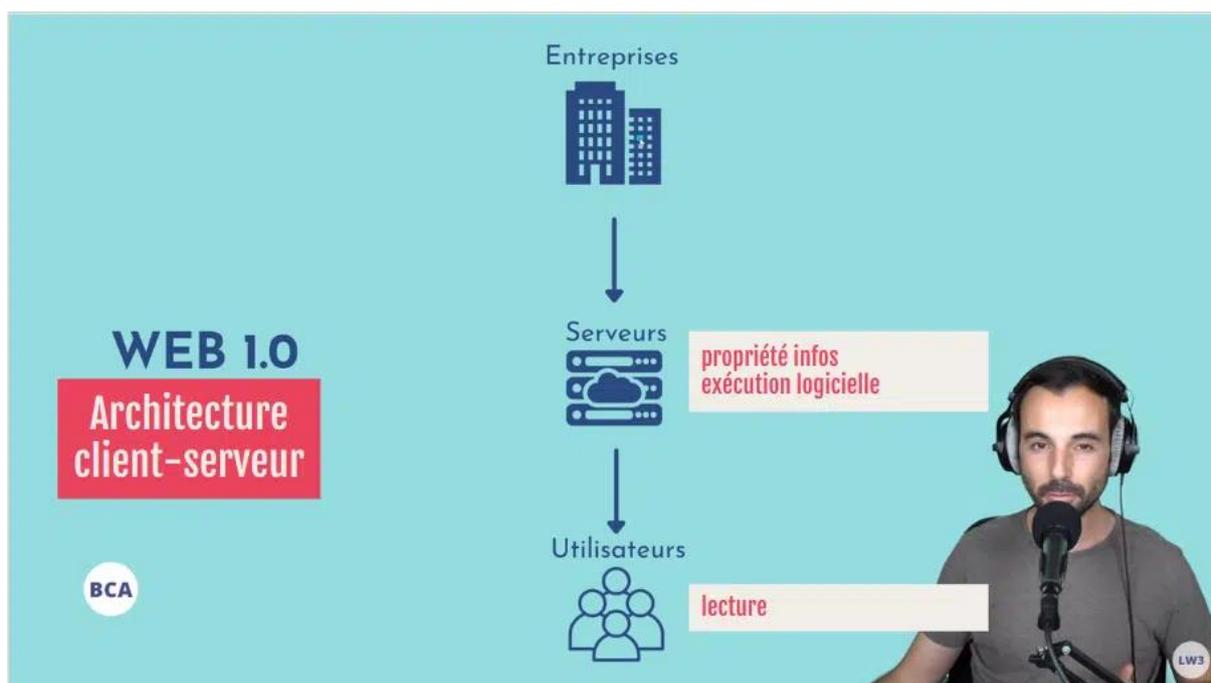
L'évolution du Web

Parmi les nombreuses vidéos existantes, j'ai trouvé celle-là très didactique et claire. 10' suffisent pour commencer à y voir clair. Vous ne perdrez pas de temps car vous en sortirez grandi·e-s !

[Comprendre le web 3.0 en moins de 10 minutes](#)

Le Web 1.0

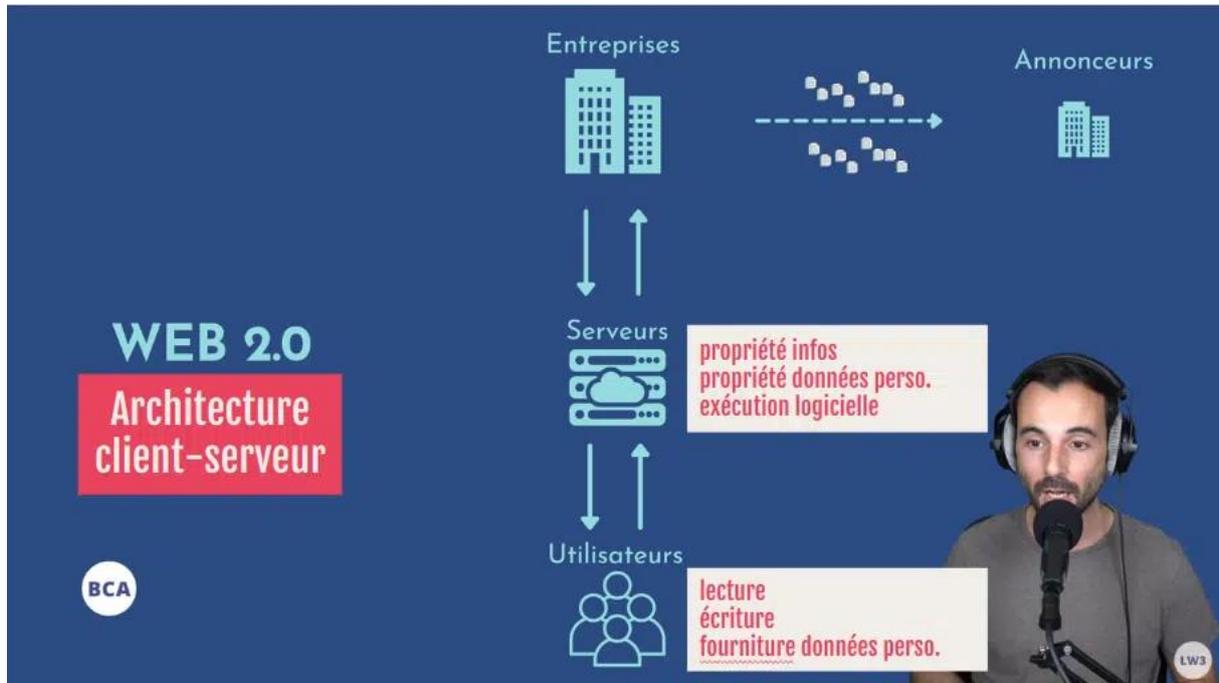
Un web « descendant ». Les sites informent les utilisateur·trice·s et proposent des services sans interaction avec eux.



Le Web 2.0

La même architecture mais des interactions entre utilisateur·trice·s et gestionnaires des sites.

Naissance de la publicité ciblée par rapport aux données personnelles et de navigation fournies par les utilisateur·trice·s

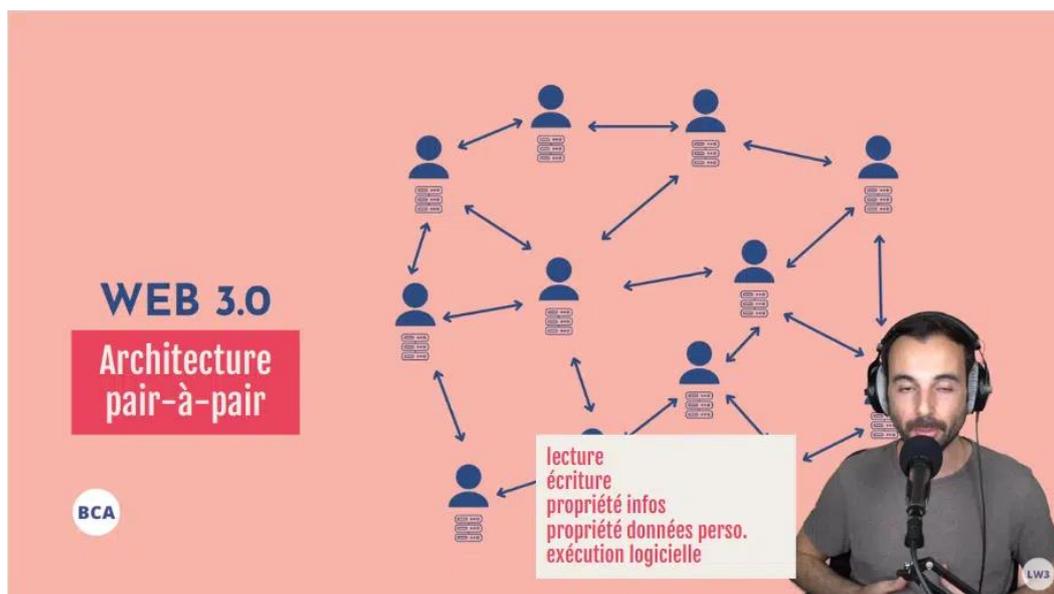


Le Web 3 ou (3.0)

Une architecture pair-à-pair.

Les infos personnelles restent la propriété exclusive de chaque utilisateur·trice.

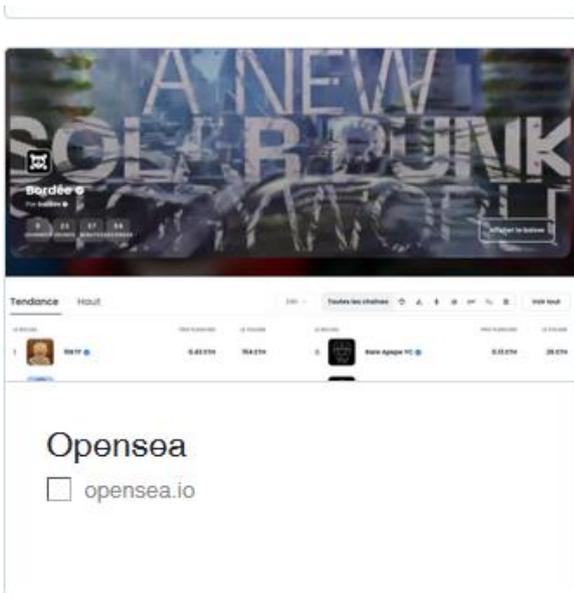
Les sites web ou applications n'existent pas sur un serveur. Ils sont « dispersés » sur l'ensemble des maillons d'une blockchain et sont reconstitués au moment de l'affichage sur le navigateur. Pour les plus de 30 ans, cela doit vous rappeler les temps héroïques avec eMule et BitTorrent...



Des sites et applications web 3 en veux-tu en voilà !

Le Web 3 s'affranchit de la notion de client-serveur. Dès lors se dessinent des services, des applications, des sites... possédés et gérés par des communautés voire les utilisateurs eux-mêmes !

Voici quelques fleurons de ce « nouveau » web. Ces services sont décentralisés et fondés sur des blockchains. On y trouve des réseaux sociaux alternatifs à Twitter et Facebook (sans captation de vos données bien sûr), des sites de vidéos concurrents de Youtube, des jeux « métaversés » (je n'ai ni le matos, ni l'envie pour tester...), des gestionnaires de fichiers comme Dropbox, une place de marché de NFT (transactions sans commission d'intermédiaire) et un navigateur diablement performant.



Le navigateur Brave m'a particulièrement intéressé et je l'ai adopté. C'est un clone de Chrome, puisque basé sur Chromium, la version open source de Chrome. Il fonctionne de la même manière sauf que les publicités et cookies abusifs sont filtrés et qu'aucune de vos données n'est récoltée.

Si vous vous identifiez numériquement, c'est-à-dire via une blockchain, vous pouvez même accepter les publicités en étant rémunéré (en cryptomonnaie of course !) à hauteur de 70% du prix payé par l'annonceur, et sans dévoiler vos données personnelles.

Alors, le web 3 va-t-il convertir tout le web ?

Certains zéloteurs ou presque évangélistes du Web 3 voient en lui l'accomplissement d'un monde nouveau, fondé sur des communautés ouvertes, actives et bienveillantes, alors que d'autres sont sceptiques pour plusieurs raisons :

- la relative complexité à comprendre et appréhender la blockchain qui va rendre difficile l'adoption par le plus grand nombre ;
- les limites matérielles du fonctionnement de cette nouvelle technologie ;
- les doutes sur sa frugalité énergétique (les avis semblent partagés...) ;
- l'absence complète de régulation puisque tout y est anonymisé.

Au risque de me marrer dans 10 ans quand je relirai ces lignes, je pense comme beaucoup que le Web 3 va se faire une place importante mais ne va pas remplacer le Web 2.0 actuel. À moins que, comme certains propos de Elon Musk le laisse entendre, les majors du web actuel inventent un nouveau modèle économique compatible avec la techno du Web 3 et leur appétit capitalistique pour faire passer leurs services dans le Web 3 sans perte de profits !

Web 3 est-il compatible avec le tourisme ?

Notre secteur d'activité semble encore peu enthousiaste pour s'adapter au Web 3. Pourtant le tourisme, lui aussi, évolue considérablement avec des crises accélératrices. Il y a quelques mois, j'écrivais en conclusion de cet article sur ce blog :

Nous vivons un moment-charnière où à la fois la volonté des destinations et les attentes des visiteurs se transforment en fonction d'une éthique fondée sur une recherche de sens.

Cela ouvre bien des champs à l'imagination pour définir un « nouveau tourisme » qui changera sans doute de nom pour échapper aux connotations si peu valorisantes associées aux « touristes ».

Le rêve est possible..."

Du côté des territoires, cette transformation des désirs liés au temps libre et au voyage, associée à la volonté des destinations d'un nouveau modèle plus durable et éthique pourrait trouver dans le Web 3 des opportunités fortes. Par exemple une blockchain de destination pourrait concrétiser une gouvernance coopérative de l'accueil associant public et privés, construire et partager un SIT (Système d'Information Touristique) ouvert avec tous les acteurs, réunir habitants et visiteurs pour gérer la fidélisation et le recommandation de la destination, etc.

Ce sont là quelques unes des missions centrales des OGD actuels (Organismes de Gestion de Destination, les OT, les CDT-ADT et les CRT). Devront-ils, pourront-ils, voudront-ils se fondre dans ces blockchains pour les animer et y apporter leur savoir faire ? Je pense que cette question se posera rapidement, notamment dans certaines destinations où le rejet du « tourisme » actuel s'enracine et qui pourraient mettre en œuvre un nouveau modèle coopératif et communautaire plus acceptable.

Du côté des voyageurs, le Web 3 représente la possibilité de réinventer le voyage. Pour preuve cette initiative Wytland, qui se présente ainsi sur Instagram :



Je vous invite à lire [leur superbe manifesto](#), à la fois lucide et utopique et dont voici un extrait maladroitement traduit de l'Anglais par mes soins (et surtout Google !) :

« ..., nous avons assisté à l'avènement de plates-formes de voyage dominantes et centralisées utilisant le modèle hérité de « rechercher, payer, partir et revenir » où les fournisseurs sont considérés comme banalisés et les voyageurs comme interchangeables.

Mais soyons honnêtes pendant 2 secondes : comme il était simple d'accéder et de réserver avec des réductions incroyables, nous avons laissé ces géants monolithiques contrôler nos voyages en nous disant où aller et quand avec leurs algorithmes propriétaires.

Vingt ans plus tard, la conséquence en est le tourisme de masse, la surconsommation des ressources & la destruction de l'écosystème du voyage (on a tous entendu parler de l'histoire de « Maya Bay Beach » 🤖).

Ainsi, lorsque la pandémie a frappé le monde du voyage, nous avons essayé de trouver le positif dans cette situation, et nous avons senti que cette période était en quelque sorte un signe pour essayer de faire les choses différemment. Dans le même temps, nous avons également assisté à la montée en puissance du Web3 en tant que nouveau mouvement social qui vise à construire un Internet plus juste et durable autour des communautés et où les créateurs et les utilisateurs peuvent devenir les nouveaux propriétaires des plateformes qu'ils aiment en partageant les valeurs et les revenus.

Cette période Web3 Renaissance était l'autre signe dont nous avons besoin pour repousser les limites de l'exploration et entrer dans ce que nous avons appelé une

nouvelle ère Columbus ; une ère où chaque voyageur passionné, créateur ou même marque pourrait devenir des explorateurs et nous aider à construire un nouveau monde du voyage centré sur l'interaction humaine, l'authenticité et la propriété.

Au fond de nous, nous avons senti qu'il était temps de concevoir un nouveau type de plateforme qui appartient à ses parties prenantes et qui fait le pont entre le caractère unique du monde réel et les possibilités infinies du monde numérique.

WYTLAND en tant que plateforme de voyage appartenant à la communauté web3 est née . »

ECHO TOURISTIQUE DU 15/12**EASYJET FRANCE : LA DIRECTION CONCEDE UNE HAUSSE DE SALAIRES, LA GREVE N'AURA PAS LIEU**

<https://www.lechotouristique.com/article/easyjet-france-la-direction-concede-une-hausse-de-salaires-la-greve-naura-pas-lieu>

Soulagement pour les passagers : les hôtesses et stewards d'easyJet France ne feront pas grève à Noël, comme initialement prévu. « La direction est revenue vers nous avec une nouvelle proposition que nous n'avons pas pu refuser », a indiqué mercredi à l'AFP le délégué syndical du SNPNC qui représente les personnels navigants commerciaux (PNC), William Bourdon.

Son homologue de l'Unac, Gaël Leloup, a confirmé avoir lui aussi signé l'accord après consultation des adhérents de son syndicat qui ont répondu favorablement à 70%. Il a malgré tout déploré l'absence de mesures concernant l'avancement de carrière et l'ancienneté, une des principales revendications de l'Unac.

Fin novembre, les négociations annuelles obligatoires (NAO) avaient débouché sur un échec, conduisant le SNPNC et l'Unac à brandir la menace d'une grève pendant les fêtes de fin d'année.

Hausse de 7,5% des salaires de base

La filiale française d'easyJet a finalement accepté d'augmenter le salaire de base des PNC de 7,5% et les parts variables de 3,5% en 2023, a détaillé William Bourdon. Elle versera en outre une « prime Macron » de 3 000 euros à l'ensemble des hôtesses et stewards.

Les syndicats demandaient des mesures au moins à la hauteur de l'inflation, soit environ 6%, d'autant que dans le même temps, « la compagnie a choisi de changer d'assureur sur notre prévoyance santé », rappelait fin novembre William Bourdon. Les augmentations salariales proposées ne couvraient alors pas la hausse des cotisations induites par ce changement, ce qui est désormais le cas selon ce délégué.

D'autres compagnies restent menacées par des grèves pendant les fêtes de fin d'année, comme Air France.

ECHO TOURISTIQUE DU 15/12

NOUVEL AN : CORSICA FERRIES PROGRAMME LA TOSCANE, LA CORSE ET LA SARDAIGNE

<https://www.lechotouristique.com/article/nouvel-an-corsica-ferries-programme-la-toscane-la-corse-et-la-sardaigne>

A l'occasion du Nouvel An, Corsica Ferries propose d'embarquer en couple, en famille ou entre amis, vers la Sardaigne, la Toscane ou encore Ajaccio. Au départ de Toulon, et pour des séjours de 2 ou 4 jours, les mini-croisières de Corsica Ferries ont été dessinés spécialement pour le passage à l'année 2023.

Vers la Toscane, la traversée aller-retour comprend 3 nuits à bord, un dîner de réveillon servi à table (boissons incluses) et une soirée animée le 31 (à partir de 249 euros par personne). Les passagers feront notamment escale à Bastia et à Livourne (Italie).

3,8 millions de passagers chaque année

Corsica Ferries propose également une escapade festive sur l'île de beauté, à la découverte d'Ajaccio. La traversée aller-retour comprend 1 nuit à bord, un dîner de réveillon servi à table (boissons incluses), et une soirée animée le 31 décembre (à partir de 149 euros).

Enfin, Corsica Ferries propose une mini-croisière de trois nuits vers la Sardaigne, avec la même formule. Une offre déjà complète.

Forte d'une flotte de 14 navires, Corsica Ferries a transporté 3,8 millions passagers et 1,3 million de véhicules en 2018.

Atc.corsica